

PROVINCE DE QUÉBEC41^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 15 MAI 2018

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 15 mai 2018*

Aujourd'hui, à dix-neuf heures trente minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 173 Loi visant principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.